



Siège Social : La Maison de l'Ecologie 38960 SAINT AUPRE
Association Loi 1901

<http://www.reseau-ecobatir.asso.fr>
contact@reseau-ecobatir.asso.fr

*Texte produit par l'association ARESO partenaire du RÉSEAU écobâtir
à l'adresse du Conseil Economique et Social
Et pour servir de base à une réflexion sur le Logement social écologique*

Le logement social écologique, acteur majeur à instaurer d'urgence

Depuis un siècle le logement social public, parce qu'il est le fruit d'une intention politique, permet aux moins favorisés de se loger. Mais il a eu également des effets collatéraux positifs. Il a participé à l'élévation des standards de qualité du logement, il a fortement modéré la spéculation sur l'immobilier locatif ou en accession à la propriété, il a nourri des emplois, et il a joué un rôle phare dans la transmission des savoir faire constructifs. Il a donc été un acteur majeur dans notre société.

Depuis une trentaine d'année, la puissance publique se retire lentement mais sûrement de cette activité, laissant ce levier politique au marché privé. L'industrie et le commerce au loin du bâtiment s'accaparent donc peu à peu l'essentiel du domaine. Il apparaît en conséquence que les récents gouvernements ont laissé se développer des politiques plus souvent centrées sur le quantitatif de mètres carrés bâtis que sur le qualitatif du vivre ensemble ou du respect de l'environnement naturel et culturel. De plus, la tendance générale de l'économie à densifier le travail a produit ici comme ailleurs une perte du caractère social des emplois en jeu. Le résultat qu'on le nomme banlieue ou lotissement a un coût social, humain, écologique et économique plutôt élevé et peut-être n'avons nous pas encore fait le tour des conséquences de cette désertion. **En quoi le prêt à penser au formatage HQE change-t-il le cours des choses de la réflexion politique?**

HQE est une marque qui appartient à l'AIMCC, Association des Industriels des Matériaux et

Composants de la Construction, qui le prête à l'association éponyme, anonyme sans ce sigle.

L'AIMCC s'interdit d'interdire. Tous les produits et toutes les techniques, à partir du moment où elles sont en règle avec la loi, sont utilisables : « Pas de liste noire », peut-on entendre dans leur cours. Si HQE avait existé en 96, elle aurait donc pu recommander l'amiante pour ses qualités thermiques jusqu'au dernier jour. Dans cette logique HQE ne bannit ni les laines minérales, ni les solvants violents de peinture ou de colle, ni les produits rémanents de traitement de bois, ni les émanations de sols plastiques, et ne bannira certainement pas les matériaux contenant les déchets nucléaires quand ils seront autorisés pour le bâtiment.

En parfaite cohérence avec la réglementation officielle, HQE privilégie donc les techniques et les matériaux qui consomment du matériel ou du service, et qui sont pauvres en emploi et en savoir faire facilement accessibles. Plutôt que de favoriser les balcons pour faire sécher le linge, on recommande de mettre une prise pour un sèche-linge. Plutôt que de vanter les mérites environnementaux inégalables des toilettes sèches, on mettra en place une cuve de récupération d'eau de pluie qui nécessitera en plus de la cuve, une pompe de relevage, une double adduction aux appareils raccordés, et des services d'entretien et de maintenance pour ces systèmes. Plutôt que de valoriser l'architecture bioclimatique, on vante les mérites des maisons usines présentées comme « positives » en énergie, alors qu'elles sont bien incapables de se passer de technologies sophistiquées et d'un réseau national pour absorber

leurs excédents et combler leur déficience aux moments où ils se produisent.

Chez HQE, les matériaux locaux et les savoir faire régionaux sont ignorés souverainement. Tout comme les règlements actuels les ignorent. Rien d'étonnant à cela puisque les règlements sont très sensibles à la culture industrielle du bâtiment. Construire en matériaux premiers comme la terre, la pierre ou le bois non transformé et non traité, pour HQE, relève de la concurrence déloyale. Pourtant la plus grande partie de l'humanité y vit. Et cela ne fait guère plus d'un siècle qu'on a en France commencé à marginaliser ces techniques constructives qui constituaient le lot commun. Elles avaient jusqu'alors abrité les ancêtres de chacun d'entre nous jusqu'à nos grand parents. « Tout juste bon pour les paysans », a-t-on beaucoup répété dans les années cinquante. ET c'est pourtant avec ces matériaux et ces procédés non industrialisés mais validés par l'histoire, qu'on a construit le Pont du Gard, le château de Versailles, le Mont St Michel, la cathédrale d'Albi, le canal du midi, toutes les grandes gares du 19^{ème} siècle.... Plus modestement, de nombreuses vieilles maisons des centre ville à Toulouse, Lyon, ou Rouen ont été construites en terre ou en terre et bois. Le centre d'Avignon est construit en pierres du Rhône bâties au mortier de terre. Les villages des vallées de nos grands fleuves ont été érigés avec des matériaux de proximité et des savoir faire locaux. Ils participent au plaisir visuel des 70 millions de touristes qui nous visitent chaque année. Non seulement ils sont des constituants premiers du paysage mais nous avons redécouvert en 2003 à l'occasion de la canicule leur inestimable capacité à abriter. Abriter au sens de protéger, car chacun sait que l'essentiel des décès dus à la canicule a eu lieu dans des bâtiments en matériaux industrialisés. HQE, fort de son déni du réel, aujourd'hui, continue dans cette lignée.

Dans la Haute Qualité Environnementale, les enjeux sociaux sont totalement ignorés également : l'usager est considéré comme inapte à la moindre compétence, et plus particulièrement en pilotage de ventilation, de température, d'hygrométrie, de lumière, de consommation d'eau ou d'énergie. Cette représentation de l'usager d'un logement comme étant un « demeuré », largement développée pendant la période de reconstruction d'après guerre est reprise de plus belle depuis le

surgissement des high tech. Tout dans nos logements ou dans nos bureaux doit être automatique ou presque. Il faut dire qu'en privilégiant systématiquement l'équipement technologique au détriment de l'usage raisonné et conscient, les opérations contemporaines versent vite dans la complexité d'usage pour qui n'est pas abonné aux revues spécialisées. La lecture du mode d'emploi et la maîtrise par l'usager du bâti est absente du catalogue des préoccupations, des « cibles » selon HQE. Si l'on continue dans ce questionnement, au delà de la relation de l'habitant à son abri, on aurait du trouver chez HQE une préoccupation liée à la ville, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, en un mot à ce qu'on pourrait nommer comme étant les enjeux sociaux collectifs. Il n'en est rien. « Vivre ensemble » est une idée qui ne fait apparaître aucune préoccupation. Ce n'est pas une cible.

De l'autre côté du social, du côté de l'emploi, la tendance technologique et industrielle fait pencher la balance de plus en plus fortement du côté de l'énergie et des machines au détriment du travail des humains. La part d'emploi contenu dans chaque opération diminue alors que la dépense énergétique, tant à la construction qu'à l'usage, monte et que les profits culminent. En cela HQE ne fait pas différemment de la grande industrie du bâtiment. Et même, sans doute pour des raisons de qualité de communication, elle le fait mieux.

Les enjeux environnementaux sont traités « pour mémoire ». Ils sont pour la plupart mentionnés sans substance. Entre les cibles qui ne comportent quasi aucune exigence (qualité de l'air, bruits), et les cibles sur lesquelles l'intervention du constructeur est très faible (qualité de l'eau), seuls les déchets de chantier et la consommation d'énergie sont pris en compte sérieusement, l'un parce qu'il est très visible et participe à l'image de marque de l'opérateur et du maître d'ouvrage, et l'autre parce qu'il est facilement quantifiable. Pour autant dans ces deux cibles, les exigences minimales ne sont guère supérieures à la réglementation. Quant aux nuisances moins visibles (effets sanitaires des produits rémanents sur les habitants, influence des ondes et des champs électromagnétiques, etc..) ils sont ignorés parce que la réglementation les ignore. Quant au problème gigantesque du rejet des eaux usées dans la nature après le simulacre de traitement par les stations d'épuration, la Haute Qualité Environnementale l'ignore parce que les

règlements sanitaires départementaux n'en soufflent mot.

En résumé, les préoccupations de la Haute Qualité Environnementale sont les préoccupations d'une activité économique qui arrive en bout de marché et qui voit dans le discours de la sensibilité environnementale une belle opportunité d'ouvrir de nouvelles niches par une reconversion de façade. L'intérêt d'une authentique politique de logement social cohérente dans le fond et dans la forme n'est certainement pas de suivre ce discours. Il serait dommage que les moyens publics mobilisés pour le logement de moins favorisés ne servent qu'à faire perdurer une organisation économique qui se soucie bien peu des habitants et des ouvriers concernés par ces constructions.

Le logement social doit continuer à élever les standards qualitatifs, sans aucun doute. Sauf que cette élévation doit désormais changer d'orientation. Il ne s'agit plus d'équiper les logements avec plus de sanitaires, plus de domotique, ou plus d'internet, mais bien plutôt de mettre en oeuvre des techniques qui respectent l'environnement, les cultures, les humains. Le poids économique de l'engagement du logement social doit être important du point de vue de la quantité de logements bâtis afin de peser en contraignant vers le bas les montants des loyers du privé. Il doit employer les futurs habitants de ces logements, en

leur donnant un emploi stable, rémunérateur et porteur d'un savoir faire qui participe à leur identité. Les chantiers du logement social doivent ainsi montrer l'exemple du « socialement conséquent ». Mais ils doivent également montrer l'exemple de « l'environnementalement conséquent », en mettant en oeuvre d'authentiques procédés écologiques de construction. Au programme de l'éco-construction : des matériaux locaux d'origine minérale ou biologique peu transformés, une mise en oeuvre qui fait appel au travail des humains avant de faire appel au travail des énergies fossiles, une importante réduction à la source des pollutions induites par la construction et par l'usage, une attention vive portée aux prédatons de matières premières, une organisation de la ville qui se donne les moyens pour que l'habitat, l'emploi, les commerces d'approvisionnement, l'éducation, le loisir, la santé soient proches et mêlés et épargnent des transports coûteux en temps, en désagrément et en énergie. Il appartient en effet à une réelle politique de logement social écoconstruit de produire une ville accueillante et respectueuse pour les humain-e-s.

Il participe à l'élévation des standards de qualité du logement, il modère la spéculation sur l'immobilier locatif ou en accession à la propriété, il nourrit des emplois, et il joue un rôle phare dans la transmission des savoir faire constructifs. Il est donc un acteur majeur dans notre société